- CCAS DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil d'Administration du 12 mai 2026

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213501208-20260512-DELIB5_26-DE

La séance est ouverte à 18 h 30

Présents : Mr CHAUVIN Benoît, Mme TENDIK Nathalie, Mr FOUVILLE Thierry, Mme GUIHARD Andrée, Mme DY Christine, Mme SAUVEE Stéphanie, Mme PAUTONNIER Léonie, Mme TONDEUX Madeleine, Mme LAMBARD Marie-Jeanne, Mme THOUVENOT Françoise, Mme HUBLOT Marie-Dominique, Mme REGNAULT Marie-Thérèse, Mme CRUTEL Maryannick.

Absents : Mme CHEVRIER Anne-Charlotte
Mme LAFON Christine

Procuration de vote et Mandataire : Mme LAFON Christine à Mme TENDIK Nathalie.

Secrétaire de Séance : Mme Léonie PAUTONNIER.

****

N° 05/26

NOMINATION D'UN REPRESENTANT A L'UDCCAS 35

Le Conseil d'Administration du CCAS de GEVEZE, membre de l'UDCCAS d'Ille-et-Vilaine décide de :

- Donner mandat à Mme Nathalie TENDIK, Adjointe à la cohésion sociale pour le représenter au sein de l'UDCCAS 35,
- de lui donner pouvoir pour voter en son nom et participer aux activités et instances de l'UDCCAS 35.

A ce titre Mme TENDIK pourra informer l'UDCCAS qu'elle présente sa candidature pour siéger au sein des instances de l'UDCCAS 35 que sont le Conseil d'Administration et le Bureau de l'UDCCAS 35.

***Question* : « Après exposé, approuvez-vous cette nomination ?»**

Après débat : Oui : 14 Non : 0 Abstention : 0

Pour copie conforme.
Le Président,
Benoît CHAUVIN.

MAIRIE
CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
GEVEZE